



**Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

## ***Conditions de travail : il y a urgence à créer des postes !***

Vendredi 29 septembre 2023 FO ESR a rencontré en bilatérale Sylvie Retailleau, ministre de l'ESR.

Lors de cette entrevue nous avons alerté la ministre sur les problèmes rencontrés dans tous les établissements en raison du manque de postes.

\* **Au SCD de Montpellier** : actuellement , pour pallier le manque criant de postes et tenter de continuer à assurer le service aux usagers, la direction a imposé une réorganisation qui génère des risque psycho sociaux importants.

\* **De même à la BU de Saint-Etienne**, le 28 septembre les agents étaient massivement en grève (BU fermée, avec un préavis de grève FO ESR 42), pour protester contre la réduction des effectifs de titulaires présents, notamment lors des ouvertures et fermetures.

Cette situation se décline dans tous les services : scolarités, patrimoine, logistique, sécurité, services financiers, informatique...

→ **Par exemple, à l'UVSQ**, des agents de sécurité, formés et de catégorie B, se voient affectés à l'accueil (sur des missions de catégorie C), alors que l'Université recrute des contractuels de catégorie C pour exercer leur mission de sécurité !

→ **A l'UBO (Brest)**, pour la campagne d'emplois 2024, les services et départements n'ont fait remonter que les postes qu'ils jugeaient prioritaires. Au final, sur 70 postes d'enseignants demandés seul 27 ont été acceptés, et pour les BIATSS, sur 60 demandes, seules 12 ont été validées !

***On pourrait multiplier les exemples ! La situation ne cesse de se dégrader.***

Cette situation a des conséquences avérées et gravissimes sur les conditions de travail et sur la santé des agents. Les démissions, départs, et arrêts maladie se multiplient, d'où des rotations importantes des effectifs, des dysfonctionnements accrus et une baisse de la qualité du service public.

**Nous avons interrogé la ministre sur les mesures qu'elle comptait prendre pour remédier à cette situation catastrophique.**

La ministre nous a répondu que les moyens supplémentaires pour 2024 viendront uniquement de la LPR et donc ne concerneront pas tous les corps et tous les postes, mais seulement ceux en lien direct avec la recherche.

Les mesures sur les ressources humaines à venir se limiteront à celles liées à la convergence indemnitaire, mesures initiées depuis maintenant 3 ans et dont à notre connaissance très peu, voire aucun personnel n'a vu la couleur sur sa fiche de paye ; des mesures de repyramidage concernant peu d'agents et seulement une partie des corps (les AENES en sont exclus) ; la mise en place « d'observatoires de simplification » concernant les chercheurs et BIATSS dont on ne voit pas comment ils pourraient apporter une solution au manque de postes. Au contraire cela ne fera qu'ajouter à la charge de travail de chacun au détriment de tâches plus urgentes.

***Toute cette rhétorique « RH » n'a en réalité pour but que de cacher la réalité, qui peut se résumer ainsi : aucun poste !***

Pour FO ESR la ministre refuse de prendre en compte les difficultés que rencontrent au quotidien les agents de son ministère.

**FO ESR revendique :**

- Des créations de postes statutaires à hauteur des besoins
- La revalorisation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociation pour rattraper le retard accumulé
- Le retrait de la réforme des retraites et le maintien du code des pensions civiles et militaires.